

Fait saillants de 2025 :

1. Addenda CanadaGAP pour la santé des polliniseurs

- CanadaGAP a lancé son nouvel addenda pour la santé des polliniseurs en 2025.
 - L'addenda est évalué par l'IPM Institute of North America et accepté par Walmart et d'autres détaillants importants au Canada et aux États-Unis.
 - La certification relative au nouvel addenda est disponible depuis le 1^{er} avril 2025 aux exploitations agricoles qui devaient répondre aux exigences des clients en matière de lutte antiparasitaire intégrée.
 - Un nouveau module de formation en ligne destiné aux auditeurs a été lancé en novembre dernier et continue d'être offert sur demande aux nouveaux auditeurs de CanadaGAP.
 - Pour plus d'information, consultez : <https://www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/pollinator-health/>



2. Organismes de certification

- Le choix de cinq organismes de certification (OC) CanadaGAP a été maintenu tout au long de 2025.
 - Cette stabilité est bienvenue et offre aux entreprises certifiées CanadaGAP des options pour explorer une gamme de fournisseurs de services. Les OC sont en concurrence en matière de prestation de services, de disponibilité et de localisation des auditeurs, ainsi que des tarifs facturés pour les audits CanadaGAP.
 - Les OC offrant des audits CanadaGAP comprennent : BNQ, Control Union, MSVS, NSF et TSLC. Pour plus d'information, consultez : <https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies/>
 - Le nombre de clients choisissant un autre OC cette année a augmenté, ce qui témoigne d'une redistribution progressive de la clientèle entre les OC.



3. Nouvelles annexes

- Deux nouvelles annexes aux Guides de salubrité des aliments CanadaGAP ont été publiées cette année.
 - Ces ressources fournissent des conseils supplémentaires aux entreprises confrontées à des catastrophes liées aux inondations et aux exportateurs qui se préparent à se conformer à la Règle de traçabilité FSMA 204 des États-Unis.



4. Activités du Conseil d'administration : Plan stratégique quinquennal et AGA 2025

- Le Conseil d'administration de CanAgPlus a publié son premier plan stratégique officiel pour la période quinquennale de 2024 à 2029. Une copie de ce plan est disponible à www.canadagap.ca
- L'AGA 2025 de CanAgPlus se tiendra en personne pour la première fois depuis la pandémie COVID-19. L'assemblée aura lieu le 3 décembre à Calgary, en Alberta. La participation virtuelle est également offerte.



5. Gestion des auditeurs

- *Base de données des auditeurs* : CanadaGAP a lancé sa base de données personnalisée des auditeurs en 2025 afin de gérer les données, les approbations et les mises à jour des compétences du bassin des auditeurs CanadaGAP.
 - Ce développement fait suite au lancement de la base de données de 2024 pour la gestion des opérations. Les deux bases de données ont été déployées après un processus intensif de deux ans visant à peaufiner les outils spécifiques à CanadaGAP.
- *Coordinatrice des auditeurs* : Une nouvelle coordinatrice des auditeurs CanadaGAP a été embauchée cette année et est responsable de la surveillance des auditeurs et des fonctions administratives.
- *Bassin des auditeurs* : Quinze nouveaux candidats ont été présentés par les OC cette année. Les titres des compétences des auditeurs doivent être examinés et approuvés par CanadaGAP. Plus de la moitié des candidats ont démontré avec succès leur conformité aux exigences de qualification des auditeurs.
- *Prix de reconnaissance des auditeurs* : Le Prix de reconnaissance des auditeurs Sheri Nielson, lancé par CanadaGAP il y a trois ans, est devenu l'occasion annuelle de rendre hommage aux auditeurs exceptionnels de CanadaGAP. À ce jour, six lauréats ont été célébrés. Le prochain prix sera remis lors de l'AGA de CanAgPlus, le 3 décembre.
- *Examen de mise à niveau* : Plus de 100 candidats, y compris tous les auditeurs actifs de CanadaGAP, ont réussi leurs examens de mise à niveau au cours de l'hiver 2025.
- *Audits témoins CanadaGAP* : Annuellement, CanadaGAP observe un sous-groupe d'auditeurs afin d'évaluer leur rendement lors des audits, de garantir le maintien de leurs compétences et d'offrir un soutien, un étalonnage et un mentorat supplémentaires pour favoriser l'amélioration continue. Les audits témoins se concentrent généralement sur une ou plusieurs régions spécifiques chaque année. De nombreux auditeurs de la Colombie-Britannique et du Canada Atlantique ont été observés cette année, pour un total de 15 audits témoins réalisés par CanadaGAP.
- *Cours de formation des auditeurs CanadaGAP* : Un nombre croissant de fournisseurs de formation continuent d'augmenter le nombre annuel de cours offerts. La plupart



des formations se déroulent désormais en ligne.

6. Activités de l’Initiative mondiale pour l’innocuité alimentaire (GFSI)

- CanadaGAP a maintenu la reconnaissance de GFSI sans interruption depuis 2009. CanadaGAP doit maintenir sa conformité aux exigences de GFSI lors de chaque examen des documents normatifs (guides CanadaGAP, liste de contrôle de l’audit, etc.), ainsi que chaque mise à jour des exigences d’évaluation comparative de GFSI. Le maintien de la reconnaissance implique également un audit interne annuel (visite du bureau de CanadaGAP) et un examen à distance de dix dossiers sélectionnés par GFSI chaque année.
- La directrice générale a été nommée membre du nouveau Groupe de travail sur l’évaluation comparative et l’harmonisation de GFSI. Le groupe de travail a un mandat de trois ans qui se terminera par une consultation publique et de la publication de la prochaine version des exigences d’évaluation comparative de GFSI.

Que nous réservera 2026 :

- CanadaGAP procède actuellement à une réévaluation comparative du programme conformément aux nouvelles exigences de GFSI (version 2024 des exigences de l’évaluation comparative de GSFI). Le processus se terminera en 2026.
- Conformément au Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments du gouvernement canadien, CanadaGAP fait l’objet d’un examen de maintien de la reconnaissance de 80 mois par l’Agence canadienne d’inspection des aliments. Ce processus se terminera au début de 2026.
- Une nouvelle version des documents normatifs CanadaGAP entrera en vigueur le 1^{er} avril 2026. La version 11 sera publiée avant cette date :
 - La publication de la version 11 des Guides de salubrité des aliments CanadaGAP pour les fruits et légumes frais et les produits de serre est prévue pour la fin janvier 2026.
 - La publication de la version 11 de la Liste de contrôle de l’audit CanadaGAP est prévue au début mars 2026.
 - La version 11 du Guide de gestion du programme CanadaGAP sera accessible au public sur le site Web d’ici la fin mars 2026.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le bureau de CanadaGAP à info@canadagap.ca.

